



L'ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE DE TOUS LES RETRAITÉS ET FUTURS RETRAITÉS

Service social : tél. 022 329 13 60

Administration, journal « espaces » et loisirs : Tél. 022 329 14 28

1

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'AVIVO du 23 septembre 2021 Salle du Palladium

72 membres sont présents

Le président ouvre la séance à 14 heures 40 et souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2020

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2020 est accepté à l'unanimité.

Nominations des scrutateurs

Deux scrutateurs sont nommés pour les décomptes des votes, Messieurs Tschudi et Graff.

Rapport du président (voir en annexe le rapport écrit)

Le président précise qu'il y a un décalage important entre les activités et le moment où se déroule l'assemblée générale. Au vu de la situation sanitaire, il n'a pas été possible de se rassembler dans le premier semestre de l'année. La Confédération a autorisé les associations pour qu'elles puissent faire leur assemblée dans le deuxième semestre.

Monsieur Jean Spielmann a particulièrement axé son rapport sur les questions relatives aux retraites et aux prestations complémentaires, et à l'âge de la retraite des femmes, thèmes qui sont au centre des préoccupations de l'AVIVO. Il a relevé les dysfonctionnements du 2^e pilier basé sur la capitalisation, les baisses de taux de conversion et les rendements négatifs des placements.

En 2020, l'AVIVO est intervenue dans différentes actions tout en respectant les normes de sécurité demandées durant la période de pandémie.

Pour la première fois, les comptes 2020 ont pu être rééquilibrés grâce à un legs et aux subventions de la Ville de Genève.

Monsieur Spielmann remercie le personnel et toutes les personnes qui soutiennent l'AVIVO.

Monsieur Leuenberger, vice-président, prend la parole et explique que quatre commissions de travail ont été créées en 2020 (santé-social, AVS, transports/mobilité, exclusion par le numérique).

Rapport du trésorier (voir en annexe le rapport écrit)

Monsieur Gonzalez, trésorier présente les comptes d'exploitation et Bilan, et les budgets 2021 et 2022 de l'association et précise que les normes des exigences professionnelles sont respectées. Il remercie son prédécesseur au poste de trésorier pour les importantes contributions professionnelles apportées à l'AVIVO durant son mandat.

La situation semble s'améliorer mais il faut rester prudent, l'héritage et leg reçu en 2019 a permis de résorber les pertes cumulées de CHF **-263'849,88** au 31.12.2018.

Le résultat d'exploitation en 2020 s'élève à une perte de CHF **-22'912.32** contre CHF **-87'818.67** de l'exercice 2019 et de CHF **-33'883,22** en 2018.

Le trésorier relève que le rapport du fiduciaire (dont des exemplaires sont mis à disposition des membres présent-e-s), fait mention des natures comptables assez détaillées pour se faire une opinion de la situation financière de l'association.

Au bilan à fin 2020, l'Avivo a un capital social de CHF 259'764,18 contre CHF 282'676,50 au 31.12.2019

Rapport des vérificateurs des comptes (voir en annexe le rapport écrit)

Monsieur Lê Thanh Nam lit le rapport qu'il a rédigé avec Monsieur Maillard.

Le président remercie les vérificateurs des comptes pour leur travail. Le rapport est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Rapport de l'organe de révision Expert Audit SA (voir en annexe le rapport écrit)

Monsieur Gonzalez lit le rapport de l'organe de révision.

L'intervention du trésorier et le travail de Madame Schmitt ont permis de donner les résultats des comptes de l'association dans les délais que les statuts de l'AVIVO prévoient après la clôture des comptes.

Les budgets 2021 et 2022 sont présentés par Monsieur Gonzalez. La variation des produits et des charges entre 2021 et 2022 est due principalement au projet refonte outil métier, parc informatique ainsi qu'une subvention de la Ville de Genève et d'une fondation pour des cours informatiques donnés aux membres de l'association.

Pour les années 2021 et 2022, les budgets soumis à l'approbation de l'AG présentent encore des résultats déficitaires de CHF **- 56'000.--**et de CHF **-59'650.--**respectivement.

Les comptes, les rapports et les budgets sont approuvés à l'unanimité par l'AG.

Rapport de la responsable de l'administration et du « bulletin espaces » (voir en annexe le rapport écrit)

Rapport de la responsable de l'Office social (voir en annexe le rapport écrit)

Rapport de la responsable des loisirs (voir en annexe le rapport écrit)

Un membre de l'assemblée, Monsieur Eli Pereau qui fait de la musique et du Gospel, intervient à la fin de la lecture du rapport par Madame Davat et propose une collaboration avec le service.

Monsieur Ueli Leuenberger, vice-président, donne quelques informations concernant des activités de l'année 2021 en cours. Il explique que l'AVIVO a organisé en juillet et août, huit rencontres avec les membres et la population dans les parcs de Genève.

Il informe également sur les cours informatiques proposés aux membres depuis le printemps 2021. Des cours qui ont pu être rapidement mises sur pied grâce au soutien financier du fonds Zell de la Ville de Genève et de la Fondation Leenaards et l'enthousiasme d'un groupe de bénévoles de l'AVIVO.

Madame Helena de Freitas, une des responsables des cours, apporte des précisions sur le déroulement et le succès de ces cours et permanences.

Le vice-président informe également des travaux des quatre commissions de travail de l'AVIVO mise en place suite à une décision de l'Assemblée générale de septembre 2020 (santé-social, AVS, transports/mobilité, exclusion par le numérique). Toutes remportent du succès, excepté celle concernant l'exclusion par le numérique pour laquelle Monsieur Leuenberger invite les personnes qui sont intéressées à y participer, de se manifester.

Au niveau de différents comités unitaires, Madame Marchiando nous a représentés pour l'initiative climat urbaine.

Élection des membres du comité :

Le président remercie les membres qui ont quitté le comité l'AVIVO.

Les démissionnaires sont : Mesdames Solange Zosso, Brigitte Berthouzoz, Rose-Marie Purro, Henriette Stebler et Messieurs John Perrenoud, Georges Tissot et Luis Blanco.

Solange Zosso et John Perrenoud qui ont siégé tous les deux pendant plus de trente ans au comité sont particulièrement remerciés.

Le vice-président rend hommage à Monsieur Gérald Crettenand, ancien membre du comité, qui est décédé au mois de juillet 2021.

Huit sièges sont à repourvoir au comité.

Le président explique le système d'élection au comité par tiers, soit chaque année un tiers des membres du comité sont rééligibles. Cette année, l'AVIVO aurait la possibilité de réélire quatre personnes qui sont dans le groupe à l'ordre du jour.

Quatre membres sont réélus par l'assemblée, soit ; Mesdames Annette Zimmermann et Murielle Marchiando et Messieurs Ueli Leuenberger et Jean-François Rochat.

8 candidats se sont présentés dans les délais statutaires, pour combler les places vides des autres tiers.

Mais selon les statuts de l'association qui ne permettent que la réélection d'un seul tiers, c'est un sérieux problème qui se pose.

Le président se demande s'il vaut la peine de garder des sièges vides pendant quelques années et de se trouver avec un comité qui a un nombre inférieur aux 21 places requises. Il propose de nommer tacitement des candidats par tiers, en les mettant par ordre alphabétique, qu'ils participent au comité jusqu'au printemps prochain et qu'ils soient élus fermement ensuite.

Le vice-président n'est pas d'accord avec les explications et propositions du président et explique que le bureau a siégé et a décidé de proposer à l'assemblée de voter en bloc les 8 candidats pour les 8 places libres et qu'à la première séance du nouveau comité décidera la place des tiers dans lesquels les candidats se verront attribués.

Il insiste sur le fait que le président lui-même a proposé en séance du bureau cette manière de faire et le bureau l'a voté à l'unanimité.

Le président demande le respect des statuts de l'AVIVO et propose que ces derniers soient réétudiés si l'on veut modifier le mode de réélections des membres du comité.

Au vu d'une certaine confusion et des divergences, l'assemblée est interrompue durant une quinzaine de minutes pour chercher les procès-verbaux de la dernière assemblée générale.

À la reprise de la séance, le président est finalement d'accord avec les autres membres du bureau et propose que les huit candidats soient élus par l'assemblée de ce jour et intègrent de plein droit le comité, par ordre alphabétique, et que les statuts soient revus et corrigés.

Cette proposition est adoptée par les membres de l'assemblée.

Les nouveaux candidats se présentent : Mesdames Jacqueline Lecocq ainsi que Messieurs Grégoire Carasso, Marc Dalphin, Yves Herren, Ulrich Jotterand et Christian Marchiando.

Les candidatures de René-Simon Meyer et de Luisa Penzke sont présentées par Ueli Leuenberger.

Les 8 candidats sont élus par l'assemblée à l'unanimité.

Élection des vérificateurs des comptes :

Comme titulaires, sont élus à l'unanimité MM Werner Zimmermann et Jean-Pierre Tombola.

Et comme remplaçante Madame Lê Margrit.

Divers :

Monsieur Jean-Luc Wilder, membre du comité, intervient et explique que l'AVIVO se bat pour la mobilité douce et une meilleure accessibilité des lieux publics. Il présente la Plateforme des associations et un document intitulé Habitat Seniors qui expose toutes les possibilités de logements pour les personnes âgées.

Quelques participants interviennent et posent des questions, notamment sur la vaccination des aînés. Monsieur Ueli Leuenberger y répond.

Monsieur Jean Spielmann demande que les prises de position, notamment celles concernant les vaccins, soient discutées au comité avant d'être l'objet d'un article dans le « bulletin espaces ».

Ueli Leuenberger explique qu'aussi bien au niveau de la commission santé-social et qu'au niveau du comité de rédaction de notre journal ces questions ont été discutées d'une manière approfondie et les articles approuvés par les instances concernées.

À 17 heures 25, le président remercie les membres présents et clôt l'assemblée, L'AG se termine par la verrée d'amitié.

PV pris par Madame Zoé Sprenger

Approuvé par le comité en séance du 11 octobre 2021